

Les sociétés, tout comme les familles, aiment à jalonner d'une manière spéciale les dates marquantes dans leur existence. C'est l'occasion, n'est-il pas vrai, de jeter un regard sur le passé, de s'attendrir en rappelant des souvenirs de jeunesse et se fortifier pour mieux affronter l'avenir.

Nos sociétés locales, convenons-en toutefois, ont sur l'individu un avantage précieux. Elles ne subissent point du temps « l'irréparable outrage ». Elles ont la faculté de conserver une éternelle jeunesse. Ainsi en est-il pour les sociétés musicales, instrumentales ou vocales. Le cœur humain aspire toujours à exprimer ses sentiments les plus secrets. Nos poètes et nos musiciens, traducteurs fidèles de ces sentiments, en donnent la possibilité. Voyez chanter ces hommes au cours d'une soirée ou d'un concert, ou même encore dans une occasion fortuite. On a immédiatement l'impression qu'ils vibrent avec le texte et avec la musique qu'ils interprètent.

Ce que nous disons là sont évidemment des vérités éternelles. Ils l'avaient déjà fort bien senti et sans doute expérimenté ceux qui, voici quatre-vingt dix ans, convièrent les jeunes citoyens du village à se grouper pour faire l'étude des chœurs populaires qui éclosaient en foule à l'époque. Il s'agissait avant tout de musique romantique et patriotique. En 1865, tout le pays de Vaud vibrerait sous l'influence de Kaupert, ce véritable prophète de la musique chorale dans le canton.

Il convient de rappeler que la Chorale du Sentier, tout comme l'Orchestre furent fondés par les mêmes jeunes gens qui avaient mis sur pied, quelques années auparavant, la section de gymnastique. Ces jeunes enthousiastes avaient réalisé la nécessité de connaître les airs patriotiques les plus répandus afin d'être en mesure de joindre leurs voix à celles de leurs amis lors des rencontres cantonales.

A vrai dire le chant n'était point un art ignoré à la Vallée. Loin de là. La société du chant sacré existait depuis des décades et agrémentait régulièrement les cérémonies religieuses. Au Brassus, une chorale rassemblait déjà un nombre impressionnant de chanteurs.

* * *

Les années ont passé depuis la première réunion et la constitution du premier comité. Les années ont passé, mais il est touchant de constater que, dans les rangs de la chorale, militent encore les descendants directs des fondateurs de la société. C'est donc que la Chorale est bien une famille. Un de mes grand-pères fut le premier président et un autre le premier directeur, préciserà au cours de la partie familière un membre toujours dévoué. Combien se retrouvent ainsi à chaque répétition qui ont la satisfaction de savoir que leurs pères ont déjà connu les mêmes joies et les mêmes émotions.

C'est par cette succession ininterrompue de dévouements, de satisfactions intimes que se tisse dans l'histoire la trame d'une société. Celle-ci n'est pas toujours égale. Parfois les fils se relâchent et la navette ralentit sa marche. Mais ces périodes de repos sont souvent suivies par d'autres, plus brillantes et plus colorées.

La Chorale du Sentier, pendant de longues années, présentait cette originalité de vivre en marge de la « Cantonale ». Elle s'était retirée sous sa tente comme Achille après les résultats désastreux d'un concours à Moudon. Pourtant nous constatons que cette retraite n'eut pas pour elle de conséquences fatales. Elle continua sa paisible existence, dédaignant les compétitions, se contentant d'applaudir aux succès des sociétés sœurs qui cueillaient des moissons de lauriers dans les fêtes cantonales.

Du reste, le fait de chanter en commun contient en lui-même une ample récompense. Tous les anciens choristes qui prirent part aux journées du nonantième anniversaire de la société le disent et le répètent encore.

Cet éloignement volontaire d'une association vaudoise n'était point le corollaire obligé d'une passivité absolue. La Chorale du Sentier le prouva à maintes reprises. Elle participa toujours avec le plus grand plaisir aux manifestations organisées dans la paroisse ; elle collabora également à la présentation d'un grand nombre de belles œuvres. La plus marquante date à peine de cinq ans. Est-il besoin de redire ici

l'enrichissement que fut l'étude du « Requiem » de Verdi ?

* * *

Les manifestations organisées de main de maître à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de la société furent de deux ordres. La première consistait en une charmante soirée au programme varié. Une voix spécialement autorisée en dit plus loin les mérites.

La seconde, complément obligé, consistait en un repas en commun, servi à l'hôtel du Lion d'Or, suivi d'une partie officielle et récréative. Avant de se laisser aller au péché mignon de gourmandise, les choristes s'en furent donner un petit concert à l'hôpital de la Vallée. Cette attention a été, nous le savons, particulièrement appréciée par les malades et le personnel.

C'est donc une centaine de convives qui se retrouvèrent autour des tables fleuries à souhait. A la table d'honneur nous avons noté la présence de MM. R. Vallon, représentant de la municipalité du Chenit, Jomini, pasteur, Marc Guignard, du comité central de la « Cantonale », Sordet, de la Chorale de l'Orient, Dufour, délégué de celle du Brassus. C'est avec regret que les choristes ont constaté l'absence du représentant du village du Sentier.

* * *

Après avoir relaté les faits saillants marquant les cinq dernières années, le président salua les invités présents et leur dit le plaisir que les choristes ressentaient à voir l'intérêt qu'ils portent à la société. Puis, sous la direction de M. Détraz, instituteur, se déroula une charmante partie familière où, tout naturellement, la musique occupa une place de choix.

Il est difficile de traduire correctement l'atmosphère d'une partie familière de ce genre. Il faudrait peut-être une plume de poète. Car il s'agit avant tout de sentiments et d'impondérables. C'est même de ces impondérables qu'est faite la vitalité d'une société, quelle qu'elle soit. Comme on peut bien le penser, les paroles aimables et les vœux pour l'avenir furent nombreux. Répondant à l'invitation qui leur était faite, ténors et basses montèrent successivement sur le podium et donnèrent les preuves tangibles de la qualité de leurs voix. Nous ne saurions les citer à la file. Nous nous permettrons cependant deux exceptions. La première en faveur de M^{me} Urech-Lecoultre et de son frère M. Lecoultre, flûtiste, qui ayant déjà enrichi le programme de la soirée eurent encore l'amabilité de demeurer les hôtes de la Chorale le dimanche. Ils nous permettront de le leur dire, ils ont rempli un devoir de famille. Nous pensons que M. Auguste Lecoultre, leur grand-père, qui fut président de la société et basse remarquable aurait été heureux de voir ses petits-enfants participer d'une manière si distinguée à une manifestation de la société qu'il aimait particulièrement.

La seconde a trait à l'allocution particulièrement heureuse de M. Marc Guignard, membre du comité de la « Cantonale ». Celui-ci, songeant à la récente décision de la société de rentrer dans le giron de l'association vaudoise, exprima l'espoir que le besoin de participer à une compétition n'avait pas influencé sur la volonté exprimée par les sociétaires. Car la musique ne se prête pas à la compétition. Comment juger de l'interprétation d'une œuvre avec une exactitude mathématique ? C'est l'impossibilité même. Il faut savoir cependant que l'organisation des fêtes de chant donne tout de même aux choristes l'occasion de se mieux rendre compte de l'évolution de la musique dans le pays. Cette évolution est particulièrement sensible en ce milieu de siècle.

M. Marc Guignard termina en faisant ses meilleurs vœux pour la prospérité de la Chorale qui, assure-t-il, fut la première à lui démontrer la beauté et la grandeur de la musique vocale.

Et maintenant la Chorale du Sentier va poursuivre son œuvre dans notre population. Nous avons constaté avec plaisir qu'elle compte un bon nombre de jeunes membres. Continuant à travailler sous la direction de M. Robert Capt, elle pourra, nous n'en doutons aucunement, participer sans déchoir au prochain concert d'arrondissement comme à la fête cantonale de Moudon. Les murs de la vieille cité des États de Vaud, témoins jadis d'un insuccès notoire pourront, nous n'en doutons pas, se réjouir d'une heureuse renaissance. C'est bien là notre vœu.

Géo.